

Responsable Coordonnateur/trice Services au Domicile

Lieux de la Formation

Afpar de Saint-André, Saint-Paul

RNCP 35993

Diplôme visé:

Titre Professionnel de Niveau 5 du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet le 01/11/2021) composé des 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)

Durée de la formation

8 mois / 1190 h

En centre 735 h

En entreprise

455 h



Le/la responsable-coordonnateur/trice services au domicile (RCSAD) assure l'interface entre les clients, les intervenants et la structure de services au domicile. Les activités varient en fonction de l'organisation de la structure, de la répartition des activités et des différents niveaux hiérarchiques.

Il/elle élabore et organise des prestations de services pour des clients allant du particulier cherchant des services d'entretien domestiques, aux personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap ayant besoin d'une prestation plus étendue. Il/elle anime et coordonne une équipe d'intervenants dans le souci constant de la sécurité et de la santé des intervenants et de l'amélioration de la qualité du service et représente la structure auprès de ses interlocuteurs externes.

Le/la RCSAD construit la prestation adaptée, en tenant compte des risques spécifiques et des mesures nécessaires pour les éviter, établit le devis et le présente au client. Il/elle identifie les intervenants compétents et établit le planning des prestations conformément à la législation du travail et en fonction des temps de trajet et des temps de pause des intervenants.

L'emploi s'exerce à temps plein comme à temps partiel, dans les locaux de la structure et à l'extérieur. Les déplacements dans le territoire d'implantation de la structure sont fréquents.

Objectifs de la formation

- Concevoir et organiser une prestation de services au domicile
- Animer et coordonner une équipe d'intervenants à domicile
- Contribuer à l'amélioration de la qualité du service et représenter la structure auprès des partenaires

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 002963 - Concevoir et organiser une prestation de services au domicile

- Analyser une demande de services au domicile, recueillir les attentes et concevoir une prestation adaptée
- Réaliser la gestion administrative en lien avec la prestation
- Organiser et coordonner la prestation de services au domicile

CCP 002964 - Animer et coordonner une équipe d'intervenants à domicile

- Recruter des intervenants et accompagner leur intégration
- Planifier et contrôler l'activité des intervenants
- Accompagner et soutenir l'équipe des intervenants

CCP 002965 - Contribuer à l'amélioration de la qualité du service et représenter la structure auprès des partenaires

- Veiller à la qualité du service rendu lors des interventions à domicile
- Coopérer avec des partenaires pour coordonner les interventions au domicile

Déroulé de la formation

	Durées indicatives	
Intitulé	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Produire des documents professionnels courants en utilisant un logiciel de traitement de texte	1	35
Module 2 : Concevoir et organiser une prestation de services au domicile	6	210
Période en entreprise	3	105
Module 3 : Animer et coordonner une équipe d'intervenants à domicile	8	280
Période en entreprise	6	210
Module 4 : Contribuer à l'amélioration de la qualité du service et représenter la structure auprès des partenaires	4	140
Période en entreprise	3	105
Module de synthèse	1	35
Session d'examen	1	35

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,....)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur/se d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Cette formation est ouverte aux personnes possédant déjà un diplôme de niveau 3 et/ou aux titulaires de diplôme de niveau 4 ayant une expérience professionnelle dans le secteur du médico-social.
- Bon niveau en français et de bonnes notions en bureautique.

Les aptitudes requises

- Résistance physique (déplacement de personnes, port de charges, tâches ménagères),
- Capacité à s'adapter à des environnements familiaux divers,
- Ouverture d'esprit et tolérance,
- Capacité à travailler seul,
- Adaptation à des personnes en difficulté.

Modalités d'accès

- 1. Inscription:
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.re
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.
- 2. Participation à la réunion d'information collective,
- Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
- 4. Entretien avec un/e psychologue du travail,
- 5. Décision par une commission de recrutement.



Délai d'accès

• La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Parcours de formation proposé

• Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi
- Responsable-Coordonnateur/trice Services au Domicile (ROME K1403- K1201)
- Responsable de Secteur d'Aide à la Personne,
- Responsable de Secteur Services à Domicile,
- Responsable de Secteur Services à la Personne,
- Responsable de Secteur en Maintien à Domicile,
- Responsable Coordinateur/trice,
- Coordinateur/trice de Secteur,
- Encadrant/e de Proximité,
- Coach d'Equipe

Suite de parcours

- Formations complémentaires :
- Aide-Soignant/e
- Accompagnant/e Educatif/ve et Social
- Assistant/e De Vie aux Familles

Financement

• Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+).

Indicateurs

Nouvelle formation

Modalités de certification

Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle). Voir la fiche métier sur www.afpar.re

O 810 800 810

prix d'un appel local

Points contacts AFPAR

Nord 0262 94 72 73 • Est 0262 46 80 43 Ouest 0262 45 38 00 • Sud 0262 96 16 80

www.afpar.re









